



## **Bulletin sur le Budget fédéral**

### ***Fédération canadienne des sciences humaines***

### ***Le 28 janvier 2009***

#### **Message de la présidente**

Le gouvernement fédéral a dévoilé hier son budget pour l'année financière 2009-2010 dans lequel sont énoncées des mesures et des investissements visant à stimuler l'économie. Dans son budget, le ministre Flaherty a décrit des mesures destinées aux universités et collèges notamment des investissements pour:

- appuyer des projets d'entretien et de réparation dans les établissements postsecondaires,
- créer de nouvelles infrastructures de recherche,
- offrir 600 stages d'études supérieures additionnels dans les domaines des sciences et des affaires, et
- augmenter le nombre de bourses d'études supérieures du Canada.

Le financement pour les bourses d'études supérieures est alloué d'une telle façon que les IRSC et le CRSNG recevront chacun 40 % et le CRSHC recevra 20 %. Les bourses accordées par l'entremise du CRSH cibleront des programmes liés aux affaires.

Bien qu'il représente un premier pas positif, l'investissement dans les infrastructures de recherche et la bonification de programmes pour les étudiants ne reconnaît pas la pleine contribution de la recherche et de la formation en sciences humaines pour être concurrentiels dans l'économie mondiale du savoir. La recherche relative aux affaires dans des domaines tels que le droit, l'éthique, la sociologie et le marketing ne représentent qu'une fraction de l'immense potentiel des arts et des sciences humaines dans l'économie du savoir.

On estime que les industries qui ont besoin du savoir et des compétences générées par les arts, les humanités et les sciences sociales comptent pour près de 700 milliards \$ du PIB du Canada.

Dans son prochain budget, nous espérons que le gouvernement fédéral reconnaîtra le rôle essentiel de la recherche et de la formation dans l'ensemble des sciences humaines pour contribuer à la reprise économique et à notre prospérité à long terme. La meilleure façon de réaliser ceci serait d'augmenter le budget du Conseil de recherches en sciences humaines.

La tendance au cours des dernières années qui a été de cibler les programmes et les dépenses s'est poursuivie avec ce nouveau budget. En outre, l'examen stratégique de tous les ministères et agences du gouvernement fédéral devrait entraîner une réduction d'environ 5% du budget de base du CRSH. Nous continuerons à suivre de près l'impact de l'examen stratégique sur le CRSH et chercherons les occasions d'influencer la mise en œuvre du budget de cette année et la préparation de celui de l'an prochain.

Nathalie Des Rosiers

## ***Faits saillants du budget pour la collectivité des sciences humaines***

### **Coûts d'infrastructure**

Une somme de 2 milliards de \$ est prévue pour appuyer les projets d'entretien et de réparation dans les établissements postsecondaires. 70 % du financement ira à l'infrastructure des universités et 30 % à l'infrastructure des collèges. Les fonds seront accordés par Industrie Canada à des projets dont le bien-fondé et la pertinence par rapport aux priorités stratégiques du gouvernement seront démontrés. La contribution fédérale couvrira 50 % des coûts le reste provenant d'autres sources.

### **Bourses d'études supérieures et financement aux étudiants**

Une augmentation « temporaire » de 85 millions de \$ du Programme des bourses d'études supérieures du Canada a été annoncée. Les IRSC et le CRSNG recevront chacun 35 millions de \$ en fonds non-ciblés (40% chacun) alors que le CRSHC recevra 17,5 millions de \$ en fonds ciblés au domaine des affaires. Ces fonds représentent 500 candidats supplémentaires au niveau du doctorat qui seront financés à raison de 35,000 \$ par année pendant trois ans, et 1,000 bourses de maîtrise valable pour un an et d'une valeur de 17,500 \$ qui seront offertes au cours des années financières 2009-2010 et 2010-2011. En outre, 3,5 millions de dollars sur deux ans ont été annoncés pour offrir 600 stages d'études supérieures additionnels dans les domaines des sciences et des affaires, dans le cadre du Programme de stages en recherche-développement industrielle.

### **Conseils subventionnaires et examen stratégique**

Le budget 2009 ne prévoit aucune augmentation directe au budget de base des trois conseils subventionnaires. À la place, il fait état d'économies découlant de l'examen stratégique des trois conseils totalisant 17,7 millions de \$ en 2009-2010, 43 millions de \$ en 2010-2011 et 87,2 millions de \$ en 2011-2012. Lancé en 2007, l'examen stratégique des programmes et des dépenses est une initiative qui touche l'ensemble du gouvernement fédéral et vise à réaliser des économies qui sont ensuite réaffectées à de nouvelles initiatives, soit à l'intérieur du ministère visé ou dans un autre. Les économies réalisées par les conseils subventionnaires serviront à appuyer la réparation dans les établissements postsecondaires, la mise à niveau d'installations de recherche dans l'Arctique, la création de nouvelles bourses et stages à l'intention des étudiants aux cycles supérieurs, et les infrastructures de recherche par l'entremise de la Fondation canadienne pour l'innovation. Des informations supplémentaires sur l'examen stratégique et son impact sur les activités du CRSH seront disponibles au début de février.

### **Fondation canadienne pour l'innovation**

750 millions de \$ seront investis dans les infrastructures de recherche par l'entremise de la Fondation canadienne pour l'innovation. 150 millions de \$ sont prévus pour accroître le financement destiné aux projets jugés méritoires dans le cadre du concours 2009 du Fonds de l'avant-garde et du Fonds des initiatives nouvelles. En outre, 600 millions de \$ seront affectés pour des activités futures de la Fondation, notamment la tenue d'un ou de plusieurs nouveaux concours d'ici décembre 2010. Ces nouveaux concours seront lancés dans des domaines définis comme prioritaires par le ministre de l'Industrie, en collaboration avec la Fondation et orientés en fonction du plan stratégique de celle-ci.

### **Transfert à l'éducation postsecondaire**

Le budget annonce une augmentation de 3 % par année au Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Cela représente un montant de 10,9 millions de \$ en 2009, et 10,4 millions de \$ en 2010. Le budget ne spécifie pas quelle portion de cette augmentation sera affectée en transferts, dépenses directes et mesures fiscales pour l'éducation postsecondaire au titre du Transfert canadien en matière de programmes sociaux.

### **Programme national de formation dans le secteur des arts**

Un financement additionnel de 20 millions de \$ sur les deux prochaines années et, par la suite, de 13 millions de \$ par année a été accordé au Programme national de formation dans le secteur des arts dont l'objectif est d'aider les établissements de haut calibre à former des artistes professionnels.

**Renseignements sur le budget:**

Le budget contient d'autres mesures relatives à la recherche et à l'éducation postsecondaire notamment les prêts étudiants et les installations gouvernementales. Le texte intégral du budget est disponible à l'adresse :

<http://www.budget.gc.ca/2009/pdf/budget-planbugetaire-fra.pdf>

Pour commenter le budget ou recevoir plus d'information : [fedcan@fedcan.ca](mailto:fedcan@fedcan.ca)



[www.fedcan.ca](http://www.fedcan.ca)